

Ottawa. Le nombre des religieux augmentait, et dépassait la centaine à la fin de l'année dernière.

Dans ces conditions, et après une visite du Révérendissime Père Procureur-Général, qui vint s'enquérir sur place de l'état des choses et présenta ensuite à son Supérieur un rapport exact et détaillé, le Révérendissime Père Général crut que le moment était venu de donner une certaine autonomie aux six maisons que nous avons mentionnées plus haut. Par l'acte du 2 juillet 1908, il détache ces maisons de la juridiction de la Province de France, et il les réunit en une Congrégation qui s'administrera elle-même, sous l'autorité directe du Maître-Général de l'Ordre, et qui comprendra tous les religieux français et canadiens-français exerçant actuellement le ministère, soit en Canada, soit aux Etats-Unis.

La nouvelle Congrégation porte la désignation officielle de *Congrégation de Saint Dominique dans l'Amérique du Nord*, et comme elle n'est pas encore une Province canadienne, elle a à sa tête, non un Provincial, mais un Vicaire, nommé par le R^{me} Père Général lui-même, et qui reçoit le titre, les fonctions et les pouvoirs de Vicaire-Général.

C'est le T. R. P. Henri Hage, qui a été appelé à cette charge.

Aucun autre changement n'est survenu dans l'administration de la nouvelle Congrégation. Les Supérieurs de nos couvents sont maintenus dans leur charge, et les religieux français seront heureux de travailler avec leurs frères du Canada dans la portion du champ dominicain que le Père de famille leur a assignée.

Nous ne saurions oublier, avant de terminer ces lignes, de remplir un triple devoir de reconnaissance.

Reconnaissance à Dieu, d'abord. Il a bien voulu nous bénir, accroître notre nombre, affermir nos œuvres. Nous demandons aux associés du Rosaire de s'unir à nos prières, afin que Celui qui accorde le *vouloir* et le *parfaire*, veuille bien conduire notre chère Œuvre à son achèvement et à sa perfection. *Dominus qui incipit, ipse perficiat.*

Reconnaissance à notre vénéré Père et Révérendissime Maître-Général de l'Ordre, qui nous donne aujourd'hui un témoignage non équivoque de sa sollicitude, en rapprochant de son autorité et de son cœur ses enfants éloignés de l'Amérique. Qu'il veuille bien recevoir, en retour, avec l'expression de notre plus respectueuse gratitude, la pro-